

Tutorat Associatif Toulousain (T.A.T)

Association n°W313002693

133, route de Narbonne, 31400 Toulouse

Contact : secretariat@tutoweb.org / 07 84 37 17 51

Procès-verbal

Assemblée Générale Extraordinaire

Mercredi 3 avril 2024

5 membres votants présents ou représentés par procuration.

La présidente ouvre la séance qui se tient en distanciel.

A l'ordre du jour :
- Mise à jour d'un poste au sein du bureau : démission de Hugo HARISMENDY au poste de Responsable Oraux

Mise à jour d'un poste au sein du bureau : démission de Hugo HARISMENDY au poste de Responsable Oraux

Hugo HARISMENDY n'était pas présent dès le début de l'Assemblée Générale, il a été décidé de débuter la séance avec pour support sa lettre de démission.
Avant que des précisions aient pu être données, Hugo HARISMENDY rejoint l'Assemblée Générale.

Aucun Bilan d'Activité n'a été proposé par Hugo car cela n'est pas demandé explicitement dans les statuts de l'association.

Concernant son Bilan Moral, il pense avoir été suffisamment clair dans sa lettre de démission. Il revient sur des non-dits, des comportements déplacés qu'il a supportés pendant longtemps et qui n'ont pas forcément contribué à améliorer la situation. Il a essayé à maintes reprises d'avoir une discussion claire ; malheureusement, les messages qu'il estime constructifs ont été ignorés.
Hugo rapporte avoir été contacté par des Membres d'Honneur de l'association pour régler des problèmes de communication malgré ses nombreuses tentatives restées sans réponse, puis au sujet de sa démission (il remercie Yoann P. pour cette initiative). Toutefois, il n'a ressenti aucun changement lors de la première intervention d'un Membre d'Honneur et ne voit donc pas l'utilité de ces messages.

Jade demande si les membres présents ont des questions pour Hugo.
Suite à l'absence de question, Jade précise que, malgré la démission de Hugo, le Bureau Restreint et Lou (en qualité de Responsable Oraux dans le Bureau XVII) vont faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les Oraux et la préparation des étudiants en PASS et en L.AS ne soient pas impactés. Ils se sont déjà mobilisés et ont des pistes.

Par la suite, Lou demande s'il est possible d'accéder à la lettre de démission d'Hugo. Jade précise qu'une partie ne concerne pas la vie publique associative et relève du privé. En désaccord, Hugo propose d'envoyer directement sa lettre à Lou, si elle veut la lire.

« L'Assemblée Générale adopte la démission de Hugo HARISMENDY au poste de Responsable Oraux. »

5 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 5

→ La démission de Hugo HARISMENDY au poste de Responsable Oraux est adoptée à l'unanimité.

La présidente remercie les membres présents et clôture l'assemblée générale.

Procès-verbal rédigé par Camille NEU-FABER, secrétaire de l'association.

Présidente :	Secrétaire :
RIGAUD Jade	NEU-FABER Camille